



Document trimestriel

Les bénéficiaires du RSA

Sarthe

Situation au 30/09/2012



Libre de diffusion sous réserve de mention de la source « Pôle emploi Pays de la Loire »

LE REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE

Fin septembre 2012 en catégories ABC, le nombre de bénéficiaires du RSA en Sarthe s'établit à 7 409 (8 099 en incluant les catégories D et E), soit une dégradation stable par rapport au mois dernier (+2,7% ; +198 par rapport à fin août 2012).

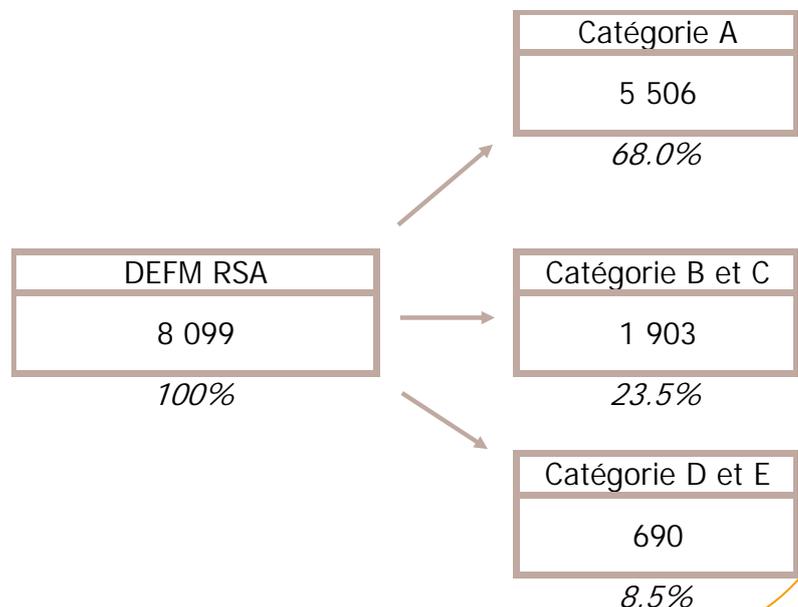
Les bénéficiaires du RSA représentent 17,6% de la demande d'emploi en catégorie A, B, C. On observe une prédominance de la catégorie A dans les bénéficiaires du RSA (68%). L'activité réduite est beaucoup plus présente dans la population DEFM totale que pour les bénéficiaires du RSA (34,9% contre 23,5%).

En Pays de la Loire, à fin septembre 2012, on dénombrait 40 872 bénéficiaires du RSA inscrits sur les listes de Pôle emploi en catégorie ABC, soit 15,9% du total des demandeurs d'emploi.

Actuellement, cette population affiche une évolution annuelle supérieure à celle observée pour la demande d'emploi régionale. A fin septembre 2012, le nombre de bénéficiaires du RSA était en hausse de 10,1% sur un an toutes catégories confondues alors que la hausse s'élève à +8,3% pour la DEFM totale.

La Sarthe et le Maine-et-Loire sont les deux départements qui possèdent la proportion de demandeurs RSA la plus élevée.

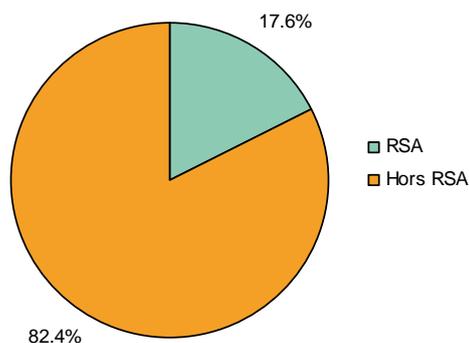
Répartition des bénéficiaires par catégories – Sarthe



Le **revenu de solidarité active (RSA)** apporte une incitation financière aux personnes sans ressource qui reprennent un emploi (le RSA garantit à quelqu'un qui reprend un travail que ses revenus augmentent), et complète les ressources des personnes dont l'activité professionnelle ne leur apporte que des revenus limités. Le RSA est versé sans limitation de durée, tant que le bénéficiaire continue à remplir les conditions. Le montant versé peut varier si la situation familiale ou les ressources du foyer évoluent.

Le **droit payable** signifie que le foyer bénéficiaire remplit toutes les conditions nécessaires au calcul du montant du RSA. Le **droit théorique non payable** (ou droit ouvert) signifie que le foyer bénéficiaire a un droit au RSA sans nécessairement avoir un droit payable. Il s'agit notamment des droits suspendus (quand la prestation n'est pas versée car le montant est inférieur au seuil de versement, ou que le montant de ressources est supérieur au revenu garanti, par décision du conseil général, etc.)

Poids des bénéficiaires RSA cat ABC (Septembre 2012)



On dénombre 7 409 bénéficiaires du RSA répartis sur les catégories principales (68% sont en catégorie A, 23,5% en catégories B et C).

En septembre 2012, ils représentent 17,6% de la DEFM départementale catégorie ABC.

On distingue plusieurs types de RSA. La majorité des bénéficiaires ont des droits payables (81,3%). Parmi ces droits payables, 63,6% des demandeurs d'emploi font partie du RSA Socle.

En évolution annuelle, les orientations sont disparates selon les catégories. La plus forte augmentation concerne la catégorie A (+17,4%) tandis que les demandeurs d'emploi RSA en catégorie C enregistrent une baisse de leurs effectifs (-6,9%).

Répartition des bénéficiaires RSA par type de RSA

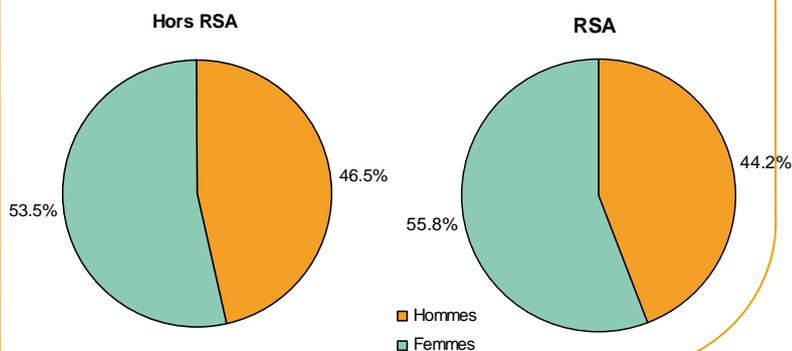
	RSA Non Payable	RSA Payable			Total DEFM RSA	Evolution annuelle
		Socle	Socle + Activité	Activité		
Catégorie A	910	3 519	480	597	5 506	17.4%
Catégorie B	224	180	328	298	1 030	2.0%
Catégorie C	250	134	107	382	873	-6.9%
TOTAL A,B,C	1 384	3 833	915	1 277	7 409	11.6%
Catégorie D	61	66	22	47	196	10.7%
Catégorie E	80	115	74	225	494	13.6%
TOTAL	1 525	4 014	1 011	1 549	8 099	11.7%

Caractéristiques des bénéficiaires

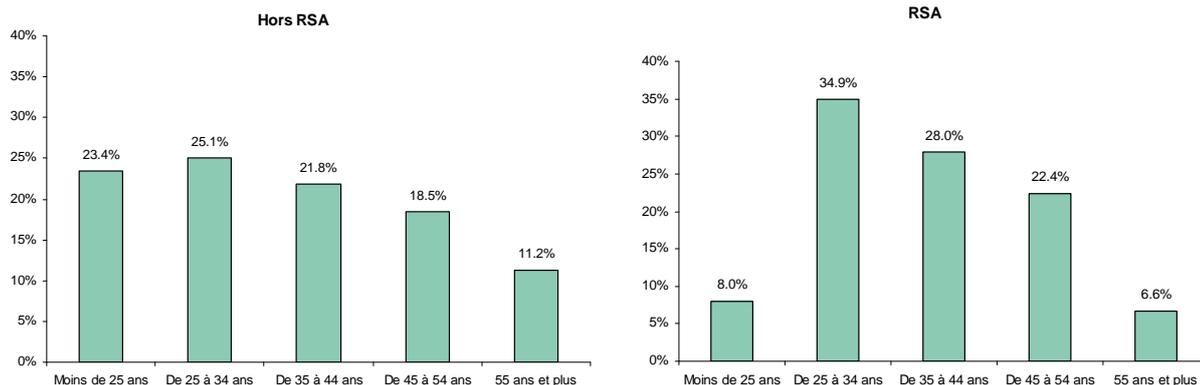
55,8% des bénéficiaires RSA sont des femmes. Cette proportion est supérieure à celle observée dans la population DEFM hors RSA.

En comparant le poids des différentes tranches d'âge dans les populations RSA et hors RSA de la demande d'emploi, on observe une large prédominance des 25-54 ans dans la population RSA. La différence la plus flagrante s'observe pour les 25-34 ans qui voient leur part gagner 9,8 points. A l'inverse, les jeunes perdent 15,4 points et seulement 8% d'entre eux perçoivent le RSA malgré l'assouplissement des règles.

Répartition des bénéficiaires par sexe – Septembre 2012



Poids des bénéficiaires RSA par tranche d'âge



Poids des bénéficiaires par niveau de formation et de qualification – Catégories ABC

	Hors RSA	RSA
NIV I/II	7.5%	4.9%
NIV III	10.1%	5.1%
NIV IV	20.3%	14.1%
NIV V	45.2%	46.1%
NIV V bis	6.6%	10.2%
NIV VI	10.2%	19.5%

	Hors RSA	RSA
Ouvrier non qualifié	3.2%	5.9%
Ouvriers spécialisés ou qualifiés	26.3%	25.4%
Employés non qualifiés	17.2%	27.3%
Employés qualifiés	41.7%	36.5%
Cadres techniciens, agents de maîtrise	11.6%	4.9%

46,1% des bénéficiaires du RSA sont d'un niveau BEP-CAP. Viennent ensuite les demandeurs sans diplômes (19,5%) et ceux titulaires d'un bac (14,1%).

En affinant l'analyse, un constat se dégage. Les niveaux de formation élevés permettent de limiter le recours au dispositif. Le différentiel entre la part du niveau de formation dans la population RSA et hors RSA est négatif à partir du niveau IV. Les demandeurs ayant atteint les niveaux Bac enregistrent l'écart le plus important (-6,2 points). A l'inverse les sans diplômes ou détenteurs du brevet des collèges voient leur part progresser dans la population RSA (19,5% contre 10,2%).

36,5% des bénéficiaires RSA sont employés qualifiés. Viennent ensuite les employés non qualifiés (27,3%) et les ouvriers spécialisés ou qualifiés (25,4%).

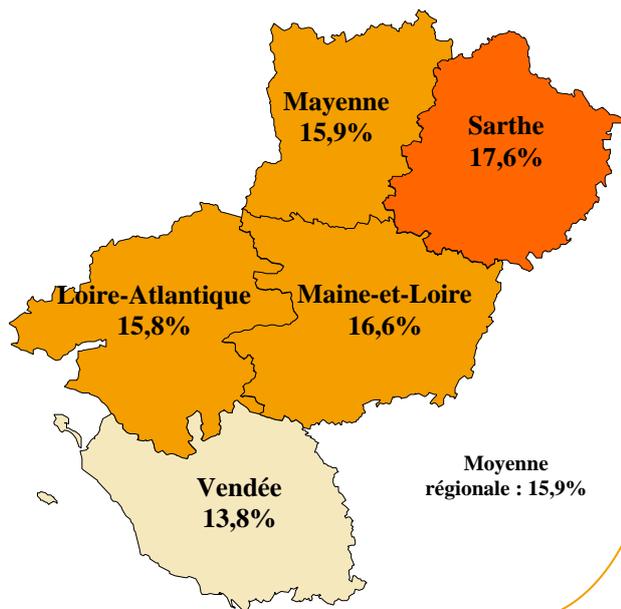
En termes de qualification, les différentiels sont également importants et deux groupes se distinguent. Un premier groupe de fonctions qualifiées possède une représentation plus faible dans la population RSA. C'est le cas des cadres, techniciens et agents de maîtrise (-6,7 points), les employés qualifiés (-5,2 points) et les ouvriers qualifiés (-0,9 point). A l'inverse, la faible qualification est un facteur déterminant dans la population RSA. Les employés non qualifiés ont une part de 10,1 points supérieurs dans la population RSA. Les ouvriers non qualifiés voient leur part progresser de 2,7 points entre les deux populations.

Les 15 métiers les plus recherchés par les bénéficiaires RSA (Septembre 2012)

ROME	Bénéf RSA	Rang pop hors RSA
K1304 Services domestiques	674	3
K2204 Nettoyage de locaux	572	5
K1303 Assistance auprès d'enfants	284	1
K1302 Assistance auprès d'adultes	235	10
A1203 Entretien des espaces verts	233	11
N1103 Magasinage et préparation de commandes	210	4
H3302 Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	200	2
D1214 Vente en habillement et accessoires de la personne	192	7
D1507 Mise en rayon libre-service	187	12
D1505 Personnel de caisse	152	15
N1105 Manutention manuelle de charges	151	14
G1603 Personnel polyvalent en restauration	139	29
N4105 Conduite et livraison par tournées sur courte distance	132	23
F1606 Peinture en bâtiment	131	22
M1607 Secrétariat	126	8

En lien avec les caractéristiques de la population RSA, plusieurs métiers se détachent. Parmi les plus recherchés, les services domestiques se positionnent en tête avec 674 bénéficiaires, soit 9,1% de la population totale RSA. Viennent ensuite le nettoyage de locaux avec plus de 570 demandeurs (7,7%) et l'assistance auprès d'enfants (3,8%) avec plus de 280 bénéficiaires en recherche. En comparaison avec la structure de la DEFM hors RSA, la hiérarchie des métiers est bousculée. Les services domestiques, le nettoyage de locaux, l'assistance auprès d'adultes, l'entretien des espaces verts, la mise en rayon libre-service, le personnel de caisse et la manutention manuelle de charges semblent être privilégiées dans la recherche d'emploi des bénéficiaires RSA. D'autres métiers font une apparition dans les 15 premiers métiers convoités. C'est le cas de la peinture en bâtiment (22^{ème} rang hors RSA), de la conduite et livraison par tournées sur courte distance (23^{ème} rang hors RSA) et du personnel polyvalent en restauration (29^{ème} rang hors RSA).

Poids des bénéficiaires RSA par département



Le poids des bénéficiaires RSA est différent d'un département à l'autre. La Sarthe possède la part la plus élevée avec 17,6% de bénéficiaires RSA. Vient ensuite un groupe de 3 départements qui établissent leurs parts de bénéficiaires RSA entre 15,8% et 16,6% : la Loire-Atlantique (15,8%), la Mayenne (15,9%) et le Maine-et-Loire (16,6%). La Vendée est nettement détachée et s'impose comme le département qui bénéficie le moins de la mesure (13,8%).

Ces disparités sont amplifiées quand on affine les résultats par bassin. Les grandes métropoles régionales ont des taux de bénéficiaires RSA très élevés. C'est le cas du Mans (20,6%), d'Angers (19,4%), de Nantes (18,9%) ou encore de Laval (16,8%). Parmi les bassins ruraux, Saumur (15,9%) et les Sables d'Olonne (15,4%) sont les plus touchés. La Roche-sur-Yon est le seul bassin important à être inférieur au seuil régional (15,6%). Autre grand pôle démographique, le bassin de Saint-Nazaire affiche une part de bénéficiaires RSA de 15,3%.

Cependant le poids des bénéficiaires RSA dans les bassins ruraux n'est pas uniforme. Clisson connaît le taux le plus faible avec 8% de bénéficiaires RSA contre 15,9% pour Saumur.

La Vendée est le seul département à avoir tous ses bassins en dessous du seuil régional.

Poids des bénéficiaires RSA par bassin

